

Procès-verbal – Version provisoire

21^e Assemblée des délégués de l'ASGT Le 15 mars 2025

Début : 10h00

Fin : 11h59

Lieu : CITS, Epeisses

PV à valider lors de l'AD 2026

Ordre du Jour

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 16 mars 2024
Disponible sur le site : www.a-s-g-t.ch
3. Rapport de gestion 2024
4. Compte rendu financier 2024
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Discussion et approbation des rapports
7. Fixation des cotisations 2025
8. Présentation, discussion et approbation du budget 2025
9. Démissions et Elections
 - 9.1. Comité
 - 9.2. Bureau
 - 9.3. Sociétés
 - 9.4. Désignation d'une Société à la vérification des comptes
10. Nomination de membres d'honneur
11. Informations et Divers
12. Propositions des Sociétés

Président :

- M. Laurent JAKOB

Procès-verbal :

- M. Sylvain EQUEY

Présences :

– Sociétés	18
– Délégués	57
– Membres d'honneur	7
– Membres du Comité	8
– Membres ayant droit de vote	72
– Majorité (moitié des votants + 1)	37

Scrutateurs :

- M. Reto SCHUCAN
- M. Jean-Daniel GERBER

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs

Le Président prie l'Assemblée de se lever pour l'entrée de la bannière.

Le Président salue les invités, les délégués des sociétés genevoises, les tireuses et tireurs et les remercie d'avoir répondu une nouvelle fois nombreux à l'invitation.

Le Président ouvre la 21^e Assemblée des délégués de l'Association Sportive Genevoise de Tir.

Elle a été convoquée conformément aux statuts et les délibérations peuvent dès lors se faire valablement. Il informe que la tenue du procès-verbal est confiée au Secrétaire, M. Sylvain EQUEY, et signale que cette assemblée sera enregistrée pour faciliter la rédaction du procès-verbal. L'enregistrement sera ensuite effacé.

Le Président tient à remercier la Municipalité d'Avully, représentée par son Maire, M. Vincent MOTTET, non seulement pour l'accueil sur ses terres, mais aussi pour l'apéritif qui sera partagé avec honneur et plaisir en fin d'assemblée. Il remercie également le CITS 76, via son commandant de la place d'arme de Genève, le Colonel EMG Matthias PFISTER, pour la mise à disposition de ces salles, nécessaires et indispensables à l'organisation de notre manifestation annuelle.

Le Président demande s'il y a des remarques concernant l'ordre du jour :

Aucune demande de modification n'est formulée.
--

Le Président rappelle que les décisions se votent à main levée ou à bulletin secret, à la demande de ¼ des délégués ayant le droit de vote.

Le Président salue tout particulièrement les personnalités suivantes, qui ont spontanément répondu à l'invitation :

- **Mme Simone DE MONTMOLLIN**, Conseillère Nationale,
- **Mme Mary KEHRLI-SMYTH**, Membre d'honneur de l'ASGT,
- **M. le Brigadier Markus RIHS**, Chef du personnel de l'Armée, qui représente le Commandant de corps Hans-Peter WALSER, Chef du commandement de l'Instruction,
- **M. le Col Matthias PFISTER**, Commandant du Centre d'instruction des troupes de sauvetage, CITS 76-Genève,
- **M. le Col Nicolas JOBIN**, Chef de l'état-major cantonal de liaison territoriale de Genève,
- **M. le Col Nicola SQUILLACI**, Commandant du 3^e arrondissement militaire – Genève et Chef de corps de la protection civile genevoise,
- **M. le It-col Richard ANDRE**, Officier fédéral de tir région 1,
- **M. le It-col André MAURY**, Président de la Commission cantonale de tir GE, Membre d'honneur et précédent Président de l'ASGT,
- **M. Daniel SORMANNI**, Conseiller National,
- **M. Vincent MOTTET**, Maire d'Avully,
- **M. Yves BEZENCON**, Directeur Général a.i. de l'OCPPAM,
- **M. Didier TÖFFEL**, Chef de service a.i. du Centre de logistique civile et militaire,
- **M Antonio STRAPPAZZON**, vice-président de la Fondation pour la conservation de la maison du Général Guillaume Henri DUFOUR,
- **M. Patrick VAUTHEY**, représentant romand de l'USS Assurances,
- **M. Jürg SCHÖTTLI**, Membre du comité central de la FST,
- **M. Pascal PETTER**, Président du CRP Lausanne,

- **Mme Catherine PILET**, Présidente, et **M. Luc GIEZENDANNER**, membre du comité de l'Association Vaudoise de Tir Sportif,
- **M. Raymond GREMAUD**, représentant de la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois,
- **M. Roland GOGNIAT**, représentant de La Fédération Jurassienne de Tir,
- **M. René LUISIER**, représentant de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir,
- **MM. Philippe BON, David COUTAU, Dominique CRETARD, Carlo ROSSI, Daniel ROSSIER, Reto SCHUCAN**, membres d'honneur.

Pour finir, le Président salue les membres du Comité et du Bureau de l'ASGT, ainsi que les déléguées et les délégués des sociétés de l'Association Sportive Genevoise de Tir. Il espère n'avoir oublié personne, et si cela devait être le cas, il prie de bien vouloir l'excuser.

Le Président informe l'Assemblée que plusieurs personnes se sont excusées :

- **Mme Carole-Anne KAST**, Conseillère d'Etat en charge du Département des institutions et du numérique, ainsi que plusieurs Conseillers d'Etat,
- **Mme Laurence FEHLMANN RIELLE**, Conseillère Nationale,
- **M. Christian DANDRES**, Conseiller National,
- **M. Vincent MAITRE**, Conseiller National,
- **M. Alberto VLEASCO**, Président du Grand Conseil,
- **Mme Christina KITSOS**, Maire de la Ville de Genève,
- **Mme Karine BRUCHEZ**, Présidente de l'Association des communes genevoises,
- **M. le Commandant de Corps Thomas SUSSLI**, Chef de l'Armée,
- **M. le Divisionnaire Raynald DROZ**, Commandant de la Division territoriale 1,
- **Mme Katrin STUCKI**, Cheffe du tir et activités hors du service,
- **M. Olivier JORNOT**, Procureur général,
- **M. Luca FILIPPINI**, Président de la FST,
- Les Présidentes et Présidents de plusieurs Associations cantonales de tir,
- Plusieurs Membres du Comité et du Bureau de l'ASGT,
- Ainsi que plusieurs Membres d'honneur de l'ASGT.

Le Président donne la parole à M. Jérôme PITTET, Président de la Société de tir Le Tell, pour présenter sa société. Fondée en 1880, vraisemblablement par un groupe de gardes-frontière sous son appellation originelle de Société de tir en campagne Le Tell. La société compte environ 120 membres, actifs dans le tir au pistolet 25m et 50m, ainsi que le tir au fusil 300m. Elle est également active dans le Tir hors-service et les Jeunes Tireurs.

Le Président le remercie lui, son Comité et ses moniteurs qui apportent leur aide pour l'organisation de cette journée.

Le Président invite M. Vincent MOTTET, Maire d'Avully, à prendre la parole pour apporter le message des Autorités communales.

HOMMAGE AUX DISPARUS

La grande famille des tireurs perd annuellement des membres fidèles et dévoués qui ont été actifs dans différentes fonctions de leurs sociétés et n'ont jamais ménagé leur engagement, soit dans le temps consacré, soit dans la durée.

Le Président demande à l'Assemblée de se lever et nomme les disparus :

M. Rémy CHARPILLOZ

Membre d'honneur et membre du comité de la précédente AGTS

M. Henri DEUTSCH

Membre d'honneur de l'association
Membre d'honneur et membre du comité de la précédente AGTS

Membre d'honneur de la Fédération Suisse de Tir
Membre actif du comité depuis 1971, il a été tour à tour, ou en même temps, directeur de tir C10/C50, gestionnaire des mentions cantonales et fédérales, responsable de match, responsable de l'école de tir, banneret et archiviste.

M. Peter DUBACH	Membre de la Société de tir de Versoix
M. Gabriel DUPAN	Membre de la S.T.S.G.
M. Marcel MORARD	Membre de l'Arquebuse
M. Marc MULLER	Membre de la Fraternelle de Bernex
M. François NIEDERHAUSER	Membre de l'Arquebuse
M. Gérard PILLONEL	Membre de l'Arquebuse
Mme Marie-Pierre RUDAZ	Membre de la Société de tir de Versoix
M. Michel THARIN	Membre d'honneur de Servir Police
M. Michel VARRIN	Membre de la Société de tir de Versoix
M. Jean-Pierre WOLF	Membre de la Société de tir de Versoix

2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 16 mars 2024

Le Président rappelle à l'Assemblée que le PV de la 20^e AD du 16 mars 2024 à Soral se trouve aux pages 4 à 14 du rapport annuel 2024, ainsi que sur le site de l'ASGT : www.a-s-g-t.ch.

Le Président passe au vote pour l'acceptation de ce PV :

Le PV de l'Assemblée ordinaire des délégués du 16 mars 2024 est accepté à l'unanimité.
--

Le Président donne la parole au Brigadier Markus RIHS, qui apporte le message des Autorités militaires. Le Brigadier Markus RIHS dirige le Personnel de l'Armée. Il est subordonné au chef du commandement de l'Instruction. En tant que Chef du Personnel de l'Armée, il est chargé de gérer l'ensemble des effectifs de l'Armée et les parcours des militaires, du recrutement à la libération. Le commandement du Recrutement lui est subordonné. En outre, il assume la responsabilité de l'Aumônerie, du Service psychopédagogique et du Service social de l'armée.

3. Rapport de gestion 2024

Le Président rend hommage à celles et ceux qui propulsent Genève sur les plus hautes marches des podiums au niveau suisse et international et permettent ainsi à ce petit canton d'être reconnu parmi les plus grands, et adresse à ces championnes et champions ses félicitations pour leur investissement et leurs succès. Mme Jennifer KOCHER, qui fait partie de l'équipe suisse élite à la carabine, ainsi que du *Team Genève* qui regroupe les athlètes genevois espoirs olympiques, a rejoint fin 2024 l'équipe universitaire américaine de *West Virginia University* pour une année, avec qui elle participe déjà aux compétitions américaines.

Il félicite également le groupe de l'Arquebuse et Navigation, qui a fini à la 1^{ère} place des championnats suisses de groupe P10 la semaine passée.

Le Président énumère la liste des championnes et champions suisses et invite ces personnes à se lever et l'Assemblée à les applaudir.

Le prix du « Mérite du Cercle Général Guillaume Henri Dufour » est attribué annuellement à la tireuse ou au tireur, de nationalité suisse avec une licence genevoise, ayant obtenu le meilleur classement dans un championnat suisse. Ce prix est remis cette année à M. Steve DEMIERRE, malheureusement absent.

Le palmarès complet est disponible dans le rapport annuel 2024.

Rapport du Président

« L'année 2024 fût une grande année, plusieurs anniversaires importants ont été célébrés et bien célébrés. Les 20 ans de l'ASGT, les 40 ans des vétérans petit-calibre, les 200 ans des Carabiniers Genevois, les 550 ans de l'Arquebuse et les 200 ans de la FST.

Pour ses 200 ans, la FST a organisé une grande fête sur 3 jours à Aarau avec un tir du jubilé, et un cortège impressionnant. Une délégation des sociétés, menée par les Carabiniers Genevois a dignement représenté notre canton. Je tiens ici à remercier les carabiniers et demande à leur président, M. Jean-Michel GIORIA de bien vouloir venir. Nous te remettons un souvenir de cet événement, pour toi et tes hommes. Merci.

Cet anniversaire était aussi l'occasion d'ouvrir nos stands au public. Merci aux sociétés qui l'ont fait. C'était une belle occasion de promouvoir notre sport.

Le tir sportif suisse a également marqué l'histoire des Jeux Olympiques avec des performances exceptionnelles. En particulier, les médailles remportées par nos tireuses lors des derniers Jeux de Paris ont permis de souligner la place de la Suisse parmi les meilleures nations dans ce sport. La médaille d'or de Chiara LEONE et la médaille de bronze d'Audrey GOGNIAT, dont le papa est parmi nous aujourd'hui, sont des exemples éclatants de notre niveau d'excellence et de l'engagement de nos athlètes. Ces succès, fruit de nombreux efforts, sont une source d'inspiration pour nos jeunes tireurs et renforcent notre détermination à continuer d'élever le niveau du tir sportif.

A notre niveau, nous avons participé à un événement organisé par le Service des sports et le Département de l'instruction publique : une école – un/une athlète. Jennifer KOCHER a eu l'occasion de présenter notre sport à l'école de Laconnex. 2 séances à l'école puis 2 séances au stand de St-Georges, merci à l'Arquebuse et ses membres !

Ce fut une très belle expérience et encore une occasion de promouvoir notre sport.

Je me dois de remercier nos appuis techniques, financiers et politiques. Et c'est toujours avec plaisir que je le fais.

Permettez que je remercie en premier, l'ensemble des communes genevoises, qui, par leurs soutiens techniques et financiers, assument leurs rôles actifs au sein de la commission paritaire de gestion des fonds communaux affectés à l'assainissement, la modernisation et l'entretien des lignes de tir. Merci à celles qui accueillent les stands genevois sur leurs terres et qui soutiennent leurs sociétés locales.

Je tiens à remercier le Directeur Général de l'OCPPAM M. Yves BEZENCON qui dirige aussi la commission des lignes de tir.

Merci, au nom de toutes les sociétés et de tous les tireurs genevois, pour le soutien que vous et l'OCPPAM, portez au tir en général.

Mes remerciements au Colonel Nicola SQUILLACI, chef de service et Commandant d'arrondissement, ainsi qu'à son personnel administratif, je vous remercie également pour le prix de l'OCPPAM, toujours apprécié par le ou la JT récompensé/e.

Je remercie le centre logistique civil et militaire et son personnel, pour son aide aux sociétés toujours appréciée, pour la mise à disposition des infrastructures du stand de Bernex, le support technique pour les cours de jeunes tireurs, au travers de la mise à disposition des armes et de leur entretien.

Mes remerciements à la Commission cantonale d'Aide au Sport, pour le soutien financier accordé à l'ASGT et à certaines sociétés de tir orientées vers la formation des jeunes.

Je remercie la Ville de Genève pour son support financier et pour le prix offert au meilleur JT.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude aux membres des comités de vos sociétés pour leur travail, leur dévouement sans faille, année après année, presque sans se plaindre. De nos jours, nous savons tous comme il est difficile de trouver et de garder des bénévoles.

Pour terminer, je tiens aussi à remercier très sincèrement les membres du Comité, du bureau de l'ASGT et les membres hors comité pour leur précieuse collaboration, un véritable et grand merci à eux, merci de leur aide.

Sans vous tous, rien ne serait possible, bravo à vous. »

4. Compte rendu financier 2024

Le Président annonce qu'il doit maintenant déroger au cours habituel des assemblées précédentes en raison d'un contretemps important. Il annonce que les comptes 2024 et le budget 2025 de l'ASGT n'ont pas pu être préparés dans les temps. Le transfert d'un trésorier à l'autre ainsi que le lancement d'une nouvelle approche pour le traitement des comptes ont entraîné confusion et erreurs. La complexité du travail a été sous-estimée, il a fallu reprendre toute la comptabilité au dernier moment et le trésorier n'a pu être prêt à temps.

Le Président assure toutefois, de manière informelle, que les comptes sont sains et qu'il n'est pas attendu de surprises désagréables, au contraire. Les factures sont les factures habituelles, avec les erreurs de la FST qui ont pu être remarquées au cours de l'année ; les paiements ont été faits et les concours correspondent aux années précédentes. De plus, il n'y a pas de dépenses exceptionnelles.

Toutefois, il est nécessaire de passer dans un mode exceptionnel de déviation.

Les vérificateurs des comptes n'ont bien entendu pas pu effectuer leur travail. Ils ont été rencontrés pour leur expliquer la situation et ils la comprennent.

Ainsi, les comptes et le budget 2025 ne seront pas présentés aujourd'hui. Ils ne pourront donc pas être acceptés et l'AD ne pourra décharger le trésorier et le Comité.

Le Président présente dès lors le plan d'actions correctives préparé.

Dans un premier temps, il est nécessaire de finaliser les comptes et de reconvoquer les vérificateurs des comptes. Puis, si satisfaits, convoquer une assemblée extraordinaire (AEO) pour que les membres de l'ASGT, soit les sociétés, se prononcent sur ces comptes. Cette assemblée se tiendra par vidéo-conférence pour éviter un second déplacement. De plus, il est proposé une délégation de pouvoir des sociétés à leurs présidents afin que chaque président ait un vote au prorata du nombre de voix qui lui reviennent. Cette délégation ne sera valable que pour le soir de l'AEO et seulement pour les décisions suivantes :

- 1) validation du rapport des reviseurs,
- 2) validation des comptes 2024,
- 3) fixation des cotisations 2025,
- 4) validation du budget 2025.

Selon les statuts, une telle AEO est possible avec un préavis de 4 semaines. Cependant, ce délai est trop long et il va aussi être demandé de se prononcer sur un timing plus serré.
Si un président ne pouvait être présent lors de la vidéo-conférence, il pourrait se prononcer par retour de mail avant la date de l'AEO.

Le timing pour cette déviation est le suivant :

25.03.25	Les vérificateurs se réunissent pour la révision des comptes.
28.03.25	Une AEO se tient avec les présidents pour se prononcer sur les comptes.

Le Président ouvre la discussion sur cette proposition :

M. Laurent CAHIN, Président de la société de tir des Amis du Mannequin, annonce que sa société aura son Assemblée Générale le 28 mars, et par conséquent il ne pourra pas participer à cette AEO.

Aucune autre prise de parole n'est demandée.

Le Président passe au vote à main levée concernant la proposition de plan de correction proposé :

La proposition et le timing sont acceptés à l'unanimité.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les Tireurs de Troinex, la société de tir de Laconnex et la société de tir de Versoix étaient les sociétés désignées lors de l'assemblée de l'année passée pour vérifier les comptes de l'ASGT de l'exercice 2024. Le Président les remercie encore une fois pour leur compréhension et leur aide lors de la dernière réunion. Ils ont tout de suite accepté de revenir pour une seconde soirée de révision.

6. Discussion et approbation des rapports

Le Président ouvre la discussion sur le rapport de gestion :

Il n'est pas demandé de discussion.

Le Président passe au vote à main levée :

Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.

7. Fixation des cotisations 2025

Le Président annonce que, comme expliqué précédemment il n'est pas possible de demander à l'Assemblée de se prononcer sur les cotisations sans avoir eu la présentation des comptes. Cependant, il annonce déjà qu'il n'y aura pas de changements par rapport aux années précédentes.

8. Présentation, discussion et approbation du budget 2025

Comme pour les cotisations, le Président annonce qu'il n'est pas possible de demander à l'Assemblée de se prononcer sur le budget 2025 sans avoir eu la présentation des comptes.

Après ce chapitre un peu lourd et pas très agréable, le Président propose une petite respiration, avec un film sur la Fête Fédérale de Tir qui aura lieu en 2026 à Coire, aux Grisons.

Après ce film, le Président invite M. Jürg SCHOTTLI, représentant de la FST, à prendre la parole pour transmettre le message de la Fédération.

9. Démissions et élections

9.1. Comité

Le Président informe que M. Philippe MASMEJAN, Responsable P50, a donné sa démission du Comité. Il y avait été élu en 2016 et il a mené cette discipline avec précision et enthousiasme. Il a aussi coaché les responsables pistolet des autres distances, ainsi que géré une grande partie de l'administration (Concours FST, résultats). Il a également pris en charge les matcheurs pistolets, courant après les inscriptions pour chaque match ici ou ailleurs en Suisse. Finalement, il a rejoint le CRP, Centre Régional de Performance, à Lausanne pour représenter l'ASGT.

Aujourd'hui, après 10 ans de bons et loyaux services, il revendique une retraite bien méritée.

Le Président le remercie pour son travail. Heureusement, il reste à disposition pour les matcheurs, pour nous représenter au CRP et surtout pour épauler le prochain responsable P50.

Le Président propose, au nom du Comité ASGT, de nommer M. Philippe MASMEJAN Membre d'honneur de l'ASGT.

Le Président passe au vote à main levée :

M. Philippe MASMEJAN est nommé Membre d'honneur de l'ASGT à l'unanimité.
--

Le Président annonce également que M. Gérard BARABASS a demandé à démissionner de son poste de Responsable C10. Il reste toutefois au Comité, en assurant la gestion du stand 10m du Mail.

Pour 2025, M. Alain DUCHOUD s'est proposé pour reprendre la gestion du C10 ad intérim.

Comme toutes les sociétés et associations, l'ASGT a toujours de la peine à trouver de la relève. Heureusement, depuis l'année passée, le Comité peut compter sur une nouvelle aide pour le pistolet, permettant d'assurer la relève.

Le Président invite M. Michel GIORIA, Président des Carabiniers Genevois, à présenter M. Philippe AESCHLIMANN, candidat pour la reprise du poste de Responsable P50.

Le Président passe au vote à main levée :

M. Philippe AESCHLIMANN est élu au Comité de l'ASGT, au poste de Responsable P50, à l'unanimité.
--

Le Président le remercie et lui souhaite la bienvenue. Il rappelle qu'il entre au Comité ASGT pour une année probatoire et sera titularisé lors de l'AD 2026.

Le Président informe que le reste du Comité a accepté de poursuivre son travail.

9.2. Bureau

Le Président informe qu'aucune démission n'a été annoncée.

Le Président annonce qu'une nouvelle personne s'est présentée pour rejoindre le Bureau. Il s'agit de Mme Anouchka OFFENSTEIN, membre des Amis du Mannequin et nouvelle Archiviste. Le Président la remercie pour cette aide précieuse et pour toutes ses suggestions professionnelles.

Le Président remercie l'entier du Bureau pour son travail, tout aussi important que celui du Comité.

Le Président rappelle que plusieurs postes sont à repourvoir au sein du Bureau, certains assez urgemment au vu des vellétés de retraite de certains responsables :

- Adjoints pour les Responsables C50, C10, P50, P25 et P10 et au Secrétaire.

Le Comité 2025 se compose de la manière suivante :

M. Laurent JAKOB	Président, Responsable matcheurs, Responsable tirs libres F300 et pistolet
Mme Céline BLANC	Vice-Présidente, Cheffe JT, Responsable cartes couronnes, Responsable TC, Responsable SAT, Responsable du tir des retardataires, POC-SAT
M. Sylvain EQUEY	Secrétaire, Rédacteur du rapport annuel, règlements
M. Imed M'TIMET	Caissier
M. Alain DUCHOUD	Responsable F300 et C10 a.i.
M. Philippe AESCHLIMANN	Responsable P50
M. Dominique CRETARD	Responsable P25
M. Claude Alain HILTBRUNNER	Responsable P10
M. Jean-Claude ABOUGHANEM	Responsable C50, administration des membres, Adjoint au Caissier
M. Gerhard BARABASS	Responsable tirs libres Carabine, Responsable Stand du Mail

Hors Comité :

M. Claude MAILLEFER	Responsable Concours Fédéral de Sociétés C50
---------------------	--

Membres du Bureau :

M. Frédéric CHOLLET	Webmaster
M. Yannick COQUOZ	Photographe
M. Laurent FOURNIER	Adjoint F300
M. Patrick FRIEDLI	Adjoint P10, gestion du stock des médailles
Mme Anouchka OFFENSTEIN	Archiviste
M. Patrick WEBER	Banneret

9.3. Sociétés

Le Président informe que Les Carabiniers Réunis de Satigny-Russin-Dardagny ont décidé de cesser leurs activités. Il regrette cette décision et les remercie pour toutes ces années passées dans les divers stands pour la cause du tir. Les quelques membres encore actifs ont d'ores et déjà trouvé une place dans les sociétés amies.

D'autre part, les Tireurs de Troinex réorientent leurs activités vers un tir plus sportif et loisirs que militaire et n'organiseront par conséquent plus d'exercices fédéraux.

Le Président remercie également les Amis du Mannequin et la société du Rhône, deux sociétés qui ont commencé ou recommencé les cours JT l'année passée. Cette relève est très importante et il sait les efforts faits par tous, sous la direction infatigable de Mme Céline BLANC, pour accueillir un maximum de JT. Il sait aussi la difficulté de « convertir » les JT au tir sportif par la suite dans nos sociétés et il ne peut qu'encourager les sociétés à faire un maximum d'efforts pour garder ces jeunes motivés.

Le Président passe la parole au Colonel Nicola SQUILLACI, Commandant du 3^e arrondissement militaire, Chef de corps de la protection civile genevoise et Chef de service à l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires, qui apporte le message de cette Autorité.

9.4. Election d'une société de vérification des comptes

La Société de tir de Laconnex arrive en fin de mandat comme vérificatrice des comptes et se doit d'être remplacée. Selon le tournoi, il est proposé la société de tir du Rhône.

Pour l'exercice 2025, les sociétés seraient :

- Société de tir des Tireurs de Troinex
- Société de tir de Versoix
- Société de tir Le Rhône

Le Président demande s'il y a des questions :

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à main levée :

La société de tir Le Rhône est acceptée à l'unanimité.
--

10. Nomination d'un membre d'honneur

Cf. point 9.1

11. Informations et Divers

Le Président donne la parole à Mme Catherine PILET, Présidente de l'Association Vaudoise de Tir Sportif, pour venir parler de deux événements majeurs qui se passeront dans le Chablais cet été : la Fête Fédérale de Tir des Jeunes, ainsi que le 200^e du Tir vaudois.

Les médailles et prix sont remis selon le rapport 2024 avec l'aide des invités et donateurs présents.

12. Proposition des sociétés

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans les délais.

Clôture

Le Président demande à l'Assemblée de se lever afin de chanter ensemble le Cé qu'è lainô.

AG des délégués 2026

Le Président informe que la 22^e Assemblée des délégués de l'ASGT se tiendra le 14 mars 2026 et sera co-organisée par les Carabiniers de Carouge et la Centrale. Il remercie d'ores et déjà les Présidents, M. Cédric MARCHETTI et M. Didier KERNEN.

Mot du Président

Le Président remercie très sincèrement M. Jérôme PITTET pour l'organisation.

« Au nom du Comité de l'ASGT je vous souhaite une bonne saison de tir 2025, dans toutes les disciplines, du plaisir et de la réussite. Le côté convivial et amical de notre sport, l'absence de violence et le professionnalisme de nos cadres est un exemple et doit le rester. Que vive le tir sportif, le tir en général, que vive l'ASGT, que vive Genève et que vive la Suisse. »

Le Président demande à l'Assemblée de se lever pour la sortie de la bannière.

Le Secrétaire
Sylvain EQUEY

Procès-verbal – Version provisoire

Assemblée extraordinaire des délégués de l'ASGT Le 28 mars 2025

Début : 20h00

Fin : 20h20

Lieu : vidéo-conférence

PV à valider lors de l'AD 2026

Ordre du Jour

1. Compte rendu financier 2024
 2. Rapport des vérificateurs des comptes
 3. Discussion et approbation des rapports
 4. Fixation des cotisations 2025
 5. Présentation, discussion et approbation du budget 2025
-

Président :

- M. Laurent JAKOB

Procès-verbal :

- M. Sylvain EQUEY

Présences :

- | | |
|---|----|
| – Sociétés présentes | 2 |
| – Nombre de voix des sociétés présentes | 6 |
| – Sociétés ayant voté auparavant | 8 |
| – Nombre de voix des sociétés ayant voté auparavant | 38 |
| – Nombre de voix totales | 43 |
| – Majorité (moitié des voix + 1) | 22 |

Le Président souhaite la bienvenue aux sociétés représentées et les remercie de leur présence. Il rappelle que seuls les présidents peuvent participer et que le nombre de voix attribué à chaque société dépend du nombre de licences.

1. Compte rendu financier 2024

Le Caissier est heureux d'annoncer une deuxième année bénéficiaire consécutive, de CHF 608.-, sur un bilan de CHF 240'110.-. Il fait un bref résumé des principaux points :

- A la suite de la dissolution de l'ORCC, chaque société cantonale participante a reçu la proportion qui lui revenait du solde des comptes de l'organisation. Pour l'ASGT, le montant s'élève à CHF 19'542.-, montant qui est exprimé dans les produits financiers qui s'élèvent à CHF 20'661.-.
- De plus, un fond d'amortissement "perte ORCC" de CHF 2'040.- a été constitué pour d'éventuelles réclamations futures de cartes-couronnes.
- Grâce à cette rentrée exceptionnelle et une année généralement positive, certaines opérations ont pu être effectuées afin d'assurer la santé future des comptes. Ces opérations sont des attributions aux fonds en prévision d'événements importants les prochaines années :
 - JT : CHF 4'000.-
 - Matcheurs : CHF 5'360.-
 - Relève : CHF 1'350.-

- Médailles : CHF 7'500.-
- De la même manière, il a été profité de cet exercice positif afin d'accélérer l'amortissement des stocks pour CHF 10'467.-. Il est rappelé que les stocks sont principalement des médailles coûteuses mais sans valeurs intrinsèques. Grâce à cet amortissement, le stock des prix (verres/médailles) est actuellement valorisé à CHF 1.- l'unité.
Le stock indiqué de CHF 31'402.- est principalement constitué de cartes-couronnes pour CHF 3'300.- et de munitions pour CHF 24'408.-.
- Le stock de médailles sera renouvelé cette année pour un montant encore non défini, mais estimé entre CHF 10'000.- et CHF 15'000.-.
- Comme les années précédentes, les postes d'actifs et passifs transitoires sont très importants, s'expliquant essentiellement par la facturation tardive des licences FST.
- Du côté des charges, les frais d'administration sont en augmentation, en raison de participations accrues à des événements à travers le pays, aux frais de l'assemblée des délégués, à des frais fixes lors de commandes de matériel (verres, livres) et certains frais d'habillement pour les nouveaux membres du Comité.
- L'activité la plus profitable reste le Tir des retardataires, pour laquelle le DDPS a versé CHF 8'818.50.-.
- Du côté des subventions :
 - La contribution du Fond du Sport est stable et s'élève à CHF 24'300.-
 - La Ville de Genève soutien aussi financièrement l'ASGT, à hauteur d'une contribution de CHF 5'000.-, en plus de la gratuité d'utilisation du stand du Bois-des-Frères, amenant la subvention de la Ville à CHF 6'200.-.
 - Le Caissier remercie chaleureusement ces organismes pour leur précieux soutien. Il encourage également les sociétés à y faire appel au besoin. Les demandes pour des événements ponctuels sont favorablement accueillies.

2. Rapport des vérificateurs des comptes

Les Tireurs de Troinex, la société de tir de Laconnex et la société de tir de Versoix étaient les sociétés désignées lors de l'assemblée de l'année passée pour vérifier les comptes de l'ASGT de l'exercice 2024. Le 25 mars 2025, les trois sociétés étaient représentées pour la vérification des comptes par :

- **M. Michel THEVENOZ**, Société de tir de Laconnex
- **M. Alexandre ODIER**, Tireurs de Troinex
- **M. Serge DESPONT**, Société de tir de Versoix

Aucun des vérificateurs n'étant présent, le Président lit leur rapport et les remercie pour leur travail, ainsi que pour leurs questions et suggestions pertinentes.

3. Discussion et approbation des rapports

Le Président ouvre la discussion sur le compte-rendu financier :

Il n'est pas demandé de discussion.

Le Président passe au vote :

Le compte-rendu financier et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité. Décharge est ainsi donnée au Comité pour sa gestion financière.

4. Fixation des cotisations 2025

Au vu du rapport financier, le Comité propose de conserver les cotisations cantonales comme votées en 2018 :

– 0 à 15 licences	200.-
– 16 à 30 licences	300.-
– 31 à 50 licences	400.-
– 51 à 100 licences	650.-
– 101 à 150 licences	700.-
– 151 à 200 licences	800.-
– 201 à 250 licences	900.-
– 251 à 300 licences	1'000.-
– 301 à 400 licences	1'100.-
– Plus de 400 licences	1'500.-

Les sociétés s'acquittent en plus d'une redevance de CHF 2.50 par Programme obligatoire, de CHF 5.- pour les programmes des Jeunes Tireurs de 1^{ère} année terminés et de CHF 1.- par licence comme soutien aux activités de Match.

Les sociétés n'ayant pas d'activités « jeunes » contribuent au fond Relève à titre de soutien aux efforts fournis par d'autres sociétés dans ce domaine, et ce pour CHF 150.-/an.

Le Président demande s'il y a des questions :

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote :

Les cotisations sont acceptées à l'unanimité, moins une abstention de société (15 voix).

5. Présentation, discussion et approbation du budget 2025

Le Caissier informe que le budget 2025 devrait être à l'équilibre. Aucun élément important n'est à relever.

Le Président demande s'il y a des questions :

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote :

Le budget est accepté à l'unanimité.

Le Président remercie une nouvelle fois les sociétés présentes et celles qui ont répondu par mail et il clôt cette assemblée extraordinaire.

Le Secrétaire
Sylvain EQUÉY